

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-DENIS

Administration Municipale

N° 3 7 1 /SG

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

SAINT-DENIS, le 22 Mars 1973

Le MAIRE de la
VILLE de SAINT-DENIS

à M

Conseiller Municipal

SAINT - DENIS

M , et Cher Collègue ,

Je vous prie de bien vouloir assister à la PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la Mairie de SAINT-DENIS (Salle des Délibérations) le VENDREDI 30 MARS 1973 à 14 H 30.

- ORDRE du JOUR =

- 1) COMPTE ADMINISTRATIF du MAIRE et COMPTE de GESTION du RECEVEUR MUNICIPAL - Exercice 1972 ;
- 2) COMPTE ADMINISTRATIF des CANTINES SCOLAIRES - Exercice 1972 ;
- 3) Transformation du C.E.G. mixte Jules REYDELLET en C.E.S. municipal ;
- 4) Classement du MUSEUM d'HISTOIRE NATURELLE et du JARDIN de l'ETAT ;
- 5) Construction de 15 classes traditionnelles à COMMUNE PRIMA ;
- 6) Construction de 10 classes traditionnelles à la RIVIERE
Approbation du dossier technique
Autorisation de lancer l'adjudication et de passer un marché ~~666666666666~~ avec l'Entreprise présentant l'offre la plus avantageuse ;
- 7) Construction de 8 classes traditionnelles au BRULE
Approbation du dossier technique
Autorisation de lancer l'adjudication et de passer un marché ----- avec l'Entreprise présentant l'offre la plus avantageuse ;

...../

- 8) Construction de 14 classes économiques - Approbation du programme établi
- demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale
- demande d'emprunt auprès de la CCCE
- inscription d'un crédit de 1% du coût de la construction au budget communal
- Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché ----- avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse;
- 9) ABATTOIR MUNICIPAL - 2ème TRANCHE
Approbation du dossier technique
Autorisation de lancer les appels d'offres relatifs à chaque lot et de traiter ----- avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses ;
- 10) STATION de POMPAGE de la MONTAGNE - Pompe de refoulement
Approbation du marché à passer avec la Société E.E.R. EAD
- 11) ECLAIRAGE de la REDOUTE - Approbation du dossier de concours
Autorisation de traiter avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse. *Slack*
- 12)) Autorisation de réaliser en régie communale le bloc vestiaire-douche du Barachois ;
- 13) Prolongation du délai contractuel relatif à la réalisation de l'EGLISE de SAINTE-CLOTILDE ;
- 14) Classement dans le réseau départemental des VOIES COMMUNALES de MOUFIA et de SAINT-BERNARD ;
- 15) Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport assurant le ramassage scolaire à SAINT-DENIS et dans les écarts, pour la période comprise entre le 1er Mars et Août 1973;
- 16) Passation d'avenant avec la S.T.U.D. pour la période comprise entre le 1er Mars et Août 1973;
- 17) Approbation des propositions de la Commission de Réforme du Matériel;
- 18) Approbation du Cahier des Charges relatif à la location de Véhicules pour les besoins des différents services communaux;
- 19) Acquisition d'un terrain de 2 500 m² situé à la Bretagne appartenant à M. MOUTOUSSAMY René;
- 20) Acquisition d'un terrain de 800 m² situé à Moufia, appartenant à Madame PAYET Jules Marceau;
- 21) Emprunt de 6 000 000 de Frs CFA auprès de la Caisse d'Epargne et de prévoyance de la Réunion pour l'aménagement du JARDIN de l'ETAT;

...../

- 22) Emprunt de 15 000 000 de FrsCFA auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion pour le financement de travaux d'électrification ;
- 23) Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant au Syndicat Ecclésiastique - Modification de la superficie du terrain et de son prix de vente ;
- 24) Emprunt de 8 000 000 de FrsCFA à contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion pour la construction de l'Eglise de Ste-Clotilde;
- 25) Garantie de la Commune concernant un emprunt de 577 495 600 Frs CFA; à contracter par la Société d'Habitation à Loyer Modéré auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M. Passation d'une convention;
- 26) Garantie de la Commune concernant un emprunt de 319.207500 FrsCFA à contracter par la Société d'Habitation à Loyer Modéré auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M Passation d'une convention;
- 27) Garantie de la Commune concernant un emprunt de 173.790 375 FrsCFA à contracter ---- par la Société d'Habitation à Loyer Modéré auprès de la Caisse des Prêts aux organismes d'H.L.M. ; Passation d'une Convention.

Le MAIRE,

A. D. L E G R O S

28-1 : REPARTITION PRIME DE TECHNICITE

28-2 : ACQUISITION D'UN TERRAIN DE 6 Ha 24 a 05 ca APPARTENANT A Mme GIRAULT , EN VUE DE LA CREATION D'UN C.E.T.

28-3 : ECLAIRAGE DU JARDIN DE L'ETAT - APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE - AUTORISATION DE PASSER UN MARCHE DE GRE A GRE AVEC LA SOCIETE JEUMONT / REUNION .

28-4 : CREATION D'UN PRIX DE LA VILLE DE SAINT-DENIS